Pour commencer les délais d'annulations doivent êtres respecter, dans le cas contraire, l'annulation sera impossible via le portail familles. Pour rappel :

- PERISCOLAIRE : La veille avant 23H59
- MERCREDIS RECREATIFS : Le dimanche précédent avant 23H59
- PETITES VACANCES SCOLAIRE : Consulter les dates de réservations sur le calendrier de l'ACM et/ou sur le guide pratique de l'année en cours
- ETE : Entre le 30 Mars et le 31 Mai.

I. <u>Annulation périodique</u>

Cette procédure permet d'annuler des réservations sur une lonque période : Semaine, mois, année scolaire.

La procédure est la même que les procédure d'annulation périodiques décrites dans les différents tutos :

- Procédure d'inscription pour l'étude : §4.a.
- Procédure d'inscription pour les petites vacances scolaires : §.4.
- Procédure d'inscription pour l'été : §.6 et §.7
- Procédure d'inscription pour le PERISCOLAIRE : §.5.a.
- MERCREDIS RECREATIFS Procédure d'inscription périodique : §.5

La seule différence réside dans le fait qu'il fait cliquer sur « Désinscrire »

MERCREDI RÉCRÉATIF JOUI	RNÉE
# 02/09/2024 - 04/07/2025	
* Date debut 20/01/2025	* Date fin 04/07/2025
Toutes les semaines	~
Mercredi	
Inscrire	Désinscrire

N'oubliez pas, ensuite, de valider le panier comme c'est indiqué aux étapes suivantes des tutos mentionnés

II. Annulation ponctuelle



2. Le calendrier s'affiche avec toutes les inscriptions



② Réservation sur liste d'attente

Lorsqu'une annulation est mise dans le panier, cette notification s'affiche en bas à droite de l'écran :



Lorsqu'une annulation est impossible car le délai est dépassé, cette notification s'affiche en bas à droite de l'écran :

iti	information(s)	×
	Le délai est dépassé pour demander une annulation de cette réservation.	

Contactez alors la direction de l'ACM pour savoir ce qu'il est possible de faire* :

- <u>acm@fleville.fr</u>
- 06.37.54.91.22

*Pour rappel : Comme l'indique le règlement de l'ACM toute inscription saisie et non annulée dans les délais est due :

• Périscolaire : Section 1 §1.c et §2.c et §3.e.

3. Rendez-vous au panier-

- Mercredi récréatif : Section 2 §.d.
- Accueil de loisirs PETITES VACANCES: Section 3 §1.d.
- Accueil de loisirs VACANCES D'ÉTÉ: Section 3 §.2.c.
- MAIRIE DE FLEVILLE-DEV er 💕 💿 0 • 0 0 ACM **Mon calendrier** Planning Cale ianvier 2025 Sem. 1 Sem. 2 Sem. 3 me je ve sa di lu ma me je ve sa di lu ma me je ve sa di lu ma 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 ve sa di lu 24 25 26 27 Mes inscriptions me je 22 23 ma me je 28 29 30 Inscription ACCUEIL MATIN RESTAURATION SCOLAIRE -ACCUEIL SOIR Ъ, BUS SOIR Ē. Légende : Disponible Fermé / Ferné / Rors délai En attente de validation Dans le panier Validé Demande de modification Demande d'an ion sur liste d'attente

Cliquez, comme indiqué par la flèche, sur l'icône du PANIER tout en haut à droite de la page internet.

4. Le panier s'affiche

Mes réservations						
1. Participants	2. Activités	3. Planning	4. Résumé			
Résumé						
BERTUCCI CLOE						
janvier 25						
Nom	Période	Туре	i			
ACCUEIL MATIN	28/01/25 : 07:30 - 08:15	🛱 Ann	ulation 🗰			
RESTAURATION SCOLAIRE	23/01/25 : 11:45 - 13:30	🏛 Ann	ulation 🛍			
RESTAURATION SCOLAIRE	24/01/25 : 11:45 - 13:30	🛍 Ann	ulation 🛍			
RESTAURATION SCOLAIRE	27/01/25 : 11:45 - 13:30	🛍 Ann	ulation 🛍			
			•			
	× Vider le panier + Nouvelle ins	Cription Valider				
		1				

5. Valider votre panier avec le bouton « Valider »

Vos demande d'annulation vont être contrôlées et validées, le cas échéant, par les services municipaux.

Vous recevrez alors un mail de confirmation avec le récapitulatif de vos annulations.

ATTENTION : des dysfonctionnements subsistent lorsque des annulations sont saisies le week-end et que le lundi est férié. Dans ce cas, nous vous invitons à faire vos annulation le vendredi.

Dans cette situation, si le problème est présent, vous pouvez formuler EXCEPTIONNELLEMENT vos demandes d'annulation par mail : <u>acm@fleville.fr</u>